

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2025

---

FIN DU MAINTIEN À VIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL - (N° 905)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CE13

présenté par

M. Falcon, M. Amblard, M. Barthès, M. de Lépinau, M. Gabarron, M. Golliot, Mme Grangier, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, M. Loubet, M. Patrice Martin, M. Meizonnet, M. Rivière, M. Tivoli et M. Weber

-----

### ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 23.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Tandis que le gouvernement a déjà annoncé au cours de la discussion budgétaire une réduction du montant du loyer de solidarité, il ne saurait être en plus accorder aux organismes HLM une baisse du taux de cotisation.

Dans un contexte budgétaire restreint, un énième soutien aux organismes HLM n'apparaît nullement comme opportun, surtout dans la mesure où d'autres secteurs demeurent encore oubliés par les pouvoirs publics.